



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 04/07/2023

DELIBERATION n° CEVE – 2023 – 35 – DRT- 005

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômés
de la faculté de droit et science politique*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté droit et science politique ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et diplômés d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

Masters

MCC-MASTER-MENTION-DA-DPI-2023-2024-V2

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit de la propriété intellectuelle	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique.		
Le Président autorise l'étudiant à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont il arrête la composition.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens	
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	Porté	Privé - Fiscal - ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>																	
Matière	S1	Garanties de paiement	Porté	ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>																	
Matière	S1	Garanties de paiement			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)			60			8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Droit du commerce international	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Groupement à statut spécial	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	Porté	Patrimoine - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Comptabilité financière	Porté	Fiscal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	Porté	Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit rural	Porté	Notarial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des assurances	Porté	Privé - Immo	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S1	UE Matière de spécialité S1			30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	Porté	Numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol				12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	39		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	Porté	Privé - Social - Fiscal - ALED -	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h
		<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	Porté	ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	Porté	Fiscal - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h
		<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</i>														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)			60			8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit pénal des affaires	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit aérien et spatial	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit international et européen des transports	Porté	International	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	Porté	ALED	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	Porté	International - Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	Porté	Privé - Pénal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S2	UE Matière de spécialité			30			4	4	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit de la culture	Porté	Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				12		2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espagnol				12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
TOTAL ANNUEL					378	78		60	60							

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens	
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	Porté	Privé - Fiscal - ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>																	
Matière	S1	Garanties de paiement	Porté	ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>																	
Matière	S1	Garanties de paiement			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)			60			8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Droit du commerce international	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Groupement à statut spécial	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	Porté	Patrimoine - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Comptabilité financière	Porté	Fiscal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	Porté	Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit rural	Porté	Notarial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des assurances	Porté	Privé - Immo	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S1	UE Matière de spécialité S1			30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	Porté	Numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol				12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens	
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	Porté	Privé - Social - Fiscal - ALED -	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>																	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	Porté	ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	Porté	Fiscal - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</i>																	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)			60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit aérien et spatial	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	Porté	International	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	Porté	ALED	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	Porté	International - Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	Porté	Privé - Pénal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S2	UE Matière de spécialité			30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	Porté	Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol				12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
TOTAL ANNUEL					378	78		60	60								

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - <u>Programme Franco-Espagnol</u>											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			45			15	15	Oui	Oui					
UE	S1	UE Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours			45			15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Travail de fin de master			21				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		
Matière	S2	Accompagnement et méthodologie			24			/	/							Non évalué
		Voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 2 mois							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rapport de stage
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
UE	S2	UE Sistemas de protección I			42			6		Oui	Oui					Modalités de contrôle du Máster Oficial en Propiedad intelectual de l'Université Carlos 3 de Madrid
UE	S2	UE Sistemas de protección II			42			6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Mercado editorial y musical			42			6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Mercado audiovisual, de las artes escénicas y plásticas			42			6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Informes, litigios y procesos			21			3		Oui	Oui					
		TOTAL ANNUEL			364,5		+ parcours Madrid	60		+ parcours Madrid						

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle (en partenariat avec l'Université Toulouse III Paul Sabatier)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			389,5			45	45	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux/Protection des créations et des innovations			99			15	15	Oui	Oui					
	S1	Module Protection des créations littéraire et artistiques														
Matière	S1	Propriété littéraire et artistique			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
	S1	Module Propriété industrielle														
Matière	S1	Protection des innovations commerciales			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral sur 1 matière tirée au sort
Matière	S1	Protection des innovations technologiques			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Régulation des nouvelles technologies - Droit du numérique - Régulation dans l'univers numérique			42			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Les nouveaux instruments de l'innovation et de la valorisation			9				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	RGPD			9				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Commerce électronique			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit du numérique/La responsabilité des acteurs du numérique			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE La stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle			79,5			9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Grands principes de la propriété intellectuelle			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Technique contractuelle			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit des contrats appliqués à la propriété intellectuelle			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Grand oral (l'étudiant tire un sujet sur l'une des matières de ces 3 UE)
Matière	S1	Droit des affaires et propriété intellectuelle			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Les procédures administratives			7,5				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	La défense des droits			18				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Aspects internationaux de la propriété intellectuelle			39			5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit comparé et étranger			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Les systèmes et traités internationaux			24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Clinique juridique (facultative pour les étudiants d'UT3)			30			/	/	Non	Non					Evaluation prise en compte comme bonification
UE	S1	UE Insertion et pratique professionnelle			30			3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	The English practice on a business context			24				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Rédaction de CV et lettre de motivation			6			/	/							Non évalué
UE	S1	UE Veille technologique (dispensée par UT3)			70			7	7							
Matière	S1	Mise a niveau en droit			30					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Methodes et techniques de recherche d'information			22					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		Evaluation organisée par l'Université Toulouse III sous forme d'un oral et une présentation d'un rapport écrit sur les matières de l'option
Matière	S1	Méthodes d'analyse de l'information			35					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Utilisation d'outils de veille stratégique appliquée à la biotechnologie, biomécanique et chimie			35					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle (en partenariat avec l'Université Toulouse III Paul Sabatier)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			45			15	15	Oui	Oui					
UE	S1	UE 7 : Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours			45			15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Travail de fin de master			21				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance	Article + soutenance	
Matière	S1	Accompagnement et méthodologie			24			/	/						non évalué	
		Voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 4 mois							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	Rapport de stage + article	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			434,5			60	60							